

**DISCOURS DE MADAME SADAKO OGATA  
HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES  
LORS DE LA REMISE DU PRIX DE LA FONDATION POUR GENEVE**

Genève, le 24 septembre 1997

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,  
Monsieur le Président de la Fondation pour Genève,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand privilège pour moi d'être parmi vous ce soir, dans un des hauts lieux des droits de l'homme et de l'esprit humanitaire, pour recevoir le Prix de la Fondation pour Genève. Vous faites honneur au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Monsieur Micheli, en disant combien nous avons contribué au rayonnement de la réputation humanitaire de Genève. J'aimerais également remercier Monsieur Oltramare. Tout en ne méritant pas les éloges dont il a bien voulu me combler, je me félicite de constater la plus grande affinité entre les thèmes qu'il a abordés avec beaucoup d'éloquence, et ceux qui sont les nôtres depuis des longues années déjà.

Mesdames et Messieurs, mon message, ce soir, sera simple et direct: n'abandonnons pas les espoirs de paix suscités par la fin de la guerre froide, et restons prêts à affronter les sursauts de guerre et de violence qui semblent se multiplier pendant que le monde tente de retrouver un équilibre plus stable. Ces sursauts sont graves, et les crises qu'ils engendrent sont souvent tragiques et presque inévitablement causent des mouvements massifs de population. L'humanitaire, de sa nature, se trouve parfois plongé au coeur des conflits, dans des situations d'une extrême complexité. Ainsi les derniers douze mois ont vu le HCR confronté à des dilemmes particulièrement cruels, comme par exemple celui devant lequel nous nous sommes trouvés récemment en ex-Zaïre: soit encourager les réfugiés rwandais à rester dans la forêt équatoriale, affamés, épuisés, et à la merci de groupes armés hostiles; soit les rapatrier vers leur région d'origine au Rwanda, où leur sécurité est loin d'être assurée.

Cependant, ce que j'aimerais surtout souligner aujourd'hui, c'est à quel point l'humanitaire est essentiellement un travail accompli par des personnes en faveur d'autres personnes. Les réfugiés, les déplacés, les victimes des conflits, ceux dont les droits fondamentaux sont bafoués, sont en premier lieu des personnes qui ont besoin de protection - tout d'abord protection physique, mais également protection de leurs droits. La communauté internationale s'est dotée d'un certain nombre d'instruments pour que les droits des réfugiés et des autres victimes soient respectés autant que possible. Une partie importante, voire essentielle, du travail du HCR est constituée par les efforts que nous déployons afin que ces normes soient observées par les Etats. Cependant, le champ d'action de l'humanitaire va bien au delà de ce travail juridique. A travers la présence de cinq mille quatre cents employés du HCR travaillant dans presque cent vingt pays - de

l'Arménie au Congo, de la Bosnie au Guatemala - nous témoignons de notre volonté d'être à côté des presque vingt-trois millions de réfugiés et personnes déplacées dont nous nous occupons aujourd'hui, et de les aider à trouver des solutions concrètes à leurs drames collectifs et individuels. En quarante-sept ans d'existence, le HCR a permis à trente millions de personnes de ne plus être des réfugiés.

Un grand genevois, Jean-Jacques Rousseau, écrit dans son *Contrat Social*: "Même en pleine guerre un prince juste respecte la personne". Malheureusement, les princes - aujourd'hui les Etats - ne sont pas toujours justes, et trop souvent les conventions ne sont pas respectées. Aux grandes tensions internationales se substituent maintenant de plus en plus des conflits internes, basés sur des différences ethniques ou religieuses. Ces conflits sont presque toujours très meurtriers et n'épargnent pas les populations civiles - parfois, comme en ex-Yougoslavie, comme au Rwanda, celles-ci en deviennent la cible même, et privées de toute protection, elles sont obligées de fuir leurs maisons, leurs villages.

Parallèlement, le principe de l'asile aux réfugiés est aujourd'hui de plus en plus fragile, notamment en Europe. Le lien très étroit entre les demandeurs d'asile et les conflits dans leurs pays d'origine; la situation économique médiocre dans beaucoup de pays traditionnels d'asile, surtout en Afrique; la crise de l'emploi dans les pays riches - tout désormais contribue à créer une perception du réfugié associée au danger, à la menace, et à nous faire oublier ce principe fondamental d'une paix durable: la sécurité collective ne pourra être assurée si elle n'adopte pas pour objectif principal de garantir la sécurité des personnes au delà de celle des Etats. La sécurité des personnes: des individus, des hommes et des femmes, comme vous et moi; ceux que les conflits, la violence et la violation des droits fondamentaux obligent à quitter leur foyer.

Je voudrais vous parler, par exemple, de ces femmes tatars de Crimée, déportées alors qu'elles étaient des petites filles vers d'autres régions de l'ancienne Union Soviétique, et que le HCR aide aujourd'hui à rentrer chez elles. Certaines de ces femmes, je les ai rencontrées lors de ma toute récente visite en Ukraine, il y a trois semaines. J'ai été frappée surtout par leur détermination à regagner leur pays natal, bien qu'il soit plus démuné encore que les régions où elles ont vécu si longtemps en exil forcé. J'ai été frappée aussi par la reconnaissance qu'elles exprimaient à l'égard du HCR qui leur permet, sur place, de recommencer leur vie - reconnaissance qui n'est assurément pas justifiée par le peu que nous pouvons leur offrir, et qui en est d'autant plus sincère et émouvante.

Ceci est un exemple positif. Je pourrais vous en donner beaucoup d'autres, plus tragiques - vous raconter l'angoisse que j'ai éprouvée devant la rage des femmes de Srebrenica qui reprochaient au monde de les avoir abandonnées; ou la solitude et la frustration que nous tous - les humanitaires - avons ressenties quand la communauté internationale a tourné son dos aux réfugiés rwandais perdus dans les forêts de l'ex-Zaire. Cependant, l'exemple

des femmes tatars me semble exprimer avec beaucoup d'éloquence le drame de l'exil forcé, cette indignité que l'humanité s'impose à elle-même; il exprime aussi l'esprit de ce que nous célébrons ensemble aujourd'hui - la volonté de manifester en gestes concrets, en présence vraie, notre solidarité avec les réfugiés, les déplacés, et les autres victimes des conflits.

Le prix qu'à travers moi vous décernez ce soir aux hommes et aux femmes de tous les pays, qui oeuvrent pour protéger des hommes et des femmes dénués de toute protection, fait honneur à la grande tradition humanitaire de Genève. Mesdames et Messieurs, c'est donc en leur nom que je vous remercie de nous aider à poursuivre nos efforts pour leur restituer la part d'humanité qui leur revient de droit.